

RENCONTRE SOUS REGIONALE DES SOURDS

Pour sauvegarder les langues des signes

Si rien n'est fait, les langues de signes du Mali risqueront de disparaître dans les prochaines années. Conscient de ce danger, le projet Langue des signes du Mali (Lasima) organise du 4 au 11 janvier, à l'école des déficients auditifs de l'hippodrome, un atelier sous régional des malentendants sur les langues des signes.

Notre pays abrite à partir de ce vendredi une rencontre sous-régionale sur les langues de signes. Initiée par Victoria Nyst, linguiste hollandaise et présidente de l'association des signes du Mali (Lasima) en partenariat avec l'association malienne des sourds (Amasourds), l'école des sourds et deux spécialistes hollandaises en langues de signes (Annemielie van Kampen et Marislia van Zanten), cette rencontre, première du genre, regroupe une cinquantaine de malentendants du Burkina Faso, du Sénégal, du Ghana, de la Hollande et du Mali.

Durant une semaine, ils échangeront sur la problématique de la sauvegarde des langues de signes. Car, selon Victoria Nyst, « *au Mali, on apprend plus aux enfants la langue de signes maliens, mais plutôt celle américain. Ce qui représente un danger pour la langue de signes du Mali qui risquera de disparaître dans 2 ou 3 ans. Donc, nous voulons documenter les langues de signes du Mali en vue de les sauvegarder* ».

L'atelier permettra également de renforcer les capacités des sourds scolarisés ou pas, d'identifier les problèmes auxquels ils sont confrontés et de proposer des pistes de solutions. Il sera clôturé par un festival au cours duquel les participants feront des démonstrations par les moyens de théâtre, conte, et projections de films sur ce qu'ils ont appris durant la formation.

Au Mali, l'on compte environ 15 000 malentendants, chiffres de l'Asima. Cette frange importante de la société, se trouve, selon Moustapha Magassouba, membre de l'Amasourds, au ban de la société. « Les sourds sont confrontés à divers problèmes au nombre desquels l'interdiction de conduire les véhicules, le non accès aux établissements secondaires notamment les lycées et à l'emploi, le mariage », dit-il. Un autre combat que l'Amasourds mène depuis des années est la demande d'interprétariat du journal télévisé pour les sourds à la télévision nationale. Toutes choses qui seront débattues au cours de cet atelier.

Sidiki Y. Dembélé